



# S.M. ETIVAL

## Renouvellement des licences

Chers licenciés,

Vous souhaitez renouveler votre licence au club des S.M. ETIVAL pour la saison 2018/2019. Si votre dernière visite médicale date de moins de trois saisons, vous n'avez peut être pas besoin de passer une visite médicale pour la nouvelle saison, à condition de remplir le questionnaire de santé ci-joint en répondeu **NON** à toutes les questions, de le dater et de le signer avant de nous le remettre avec votre nouvelle demande de licence.

Si sur votre demande de licence, il est précisé dans le coin en haut à droite que votre **photo doit être réactualisée**, alors vous devez nous fournir une **photo d'identité récente**. Vous pouvez simplement vous prendre en photo avec votre téléphone et nous la transmettre.

Vous trouverez ci-joint les documents que nous vous demandons de remplir pour pouvoir effectuer le renouvellement de votre licence de joueur ou de dirigeant.

**Documents :**

- **Demande de licence à compléter et à signer, nouvelle photo si besoin**
- **Questionnaire de santé à compléter, à dater et à signer**
- **Fiche individuelle de renseignement de joueur ou dirigeant à compléter**
- **Règlement des S.M. ETIVAL à lire, à approuver et à signer**

**Montants des licences pour la saison 2018/2019 :**

- **Débutants U6 à U9 : enfants nés en 2013....2010 : 35 €**
- **U10 à U18 : enfants nés en 2009....2001 : 40€**
- **U19 et séniors : nés en 2000....1984 : 75€**
- **Vétérans : nés en 1983 et avant : 40€**
- **Arbitres, Educateurs, Dirigeants : gratuit**

Pour renouveler votre licence pour la saison 2018/2019, vous devez remplir et signer les quatre documents, et nous les rapporter au stade avec le règlement correspondant à la catégorie de la licence, de préférence avec un chèque libellé à l'ordre des S.M. ETIVAL, ou en espèce. Nous acceptons également les bons CAF, pour les autres moyens de paiement, merci de nous en parler.

**Aucune licence ne sera réalisée s'il manque un document ou la cotisation.**

Pour faciliter la saisie de toutes les demandes de licence, nous vous informons que nous tiendrons **une permanence au stade chaque mercredi de 17h à 19h aux dates suivantes :**

- **En juillet : le mercredi 4, le mercredi 11**
- **En août : le mercredi 1, le mercredi 8, le mercredi 22 et le mercredi 29**

Vous pouvez me transmettre les photos et photocopies en version numérique aux coordonnées suivantes : au 06-20-37-11-81 ou par email : [gaetanannecca@sfr.fr](mailto:gaetanannecca@sfr.fr)

Le comité directeur vous remercie de votre compréhension et vous souhaite une très bonne saison de football 2018/2019 avec les Sports Municipaux Stivaliens.